



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N°18

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

RESSOURCES HUMAINES – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Monsieur Benoît ROUSSEL

Cette délibération ne sera maintenue que si le Comité Technique réuni le 16/02/2023 a émis un avis.

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment les articles R2313-3 et L2313-1 ;
Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité ou Etablissements sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement, il appartient aux membres du Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement de services.

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Au sein du Syndicat Mixte Lys Audomarois, un certain nombre d'emplois sont vacants dans le tableau des effectifs, soit que les agents aient quitté la collectivité (retraite, mutation, ...), soit qu'ils aient pris un nouveau poste à la suite d'un avancement de grade, soit qu'ils aient changé de quotité de temps de travail.

Il n'y a plus lieu de laisser ces postes vacants.

Aussi, il convient de supprimer les emplois suivants à compter du 28 Février 2023, afin d'avoir un tableau des effectifs à jour et conforme à la réglementation :

- Un emploi d'Adjoint Administratif d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Deux emplois de Rédacteur d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Un emploi d'Agent de Maîtrise d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Trois emplois d'Adjoint Technique d'une durée hebdomadaire de 35 heures

- Un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Un emploi d'Agent de Maîtrise Principal d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Un emploi d'Adjoint Administratif à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 21 heures
- Deux emplois d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures

Il conviendra dès lors d'adopter, au 1^{er} mars 2023, le tableau des effectifs suivant :

Filières	Cadres D'emplois	Grades	Temps de travail	Postes Ouverts	Postes Pourvus	Libellés Emplois
Administrative	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	TNC 21 H	1	1	Agent administratif polyvalent
		Adjoint Administratif	TC 35 H	1	1	Assistante RH

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant

		Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	TC 35 H	2	1	Comptable
Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique	TNC 15 H	1	0	-
		Adjoint Technique	TC 35 H	12	8	Gardiens de déchèterie Chauffeurs Agent d'entretien
		Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TC 35 H	11	11	Gardiens de déchèterie Chauffeurs
		Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TC 35 H	2	0	-
		Agent de Maîtrise Principal	TC 35 H	1	1	Responsable de la Coordination Technique
	Ingénieur	Ingénieur Principal	TC 35 H	1	1	Directrice,

Fort de ce qui précède, les membres du Comité Syndical ont adopté à l'unanimité des voix cette délibération. Il est ainsi décidé

- De supprimer et créer les postes détaillés dans cette délibération
- D'approuver le tableau des effectifs repris ci-dessus, au 1^{er} mars 2023
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

POUR EXTRAIT CONFORME

LE PRESIDENT



BERTRAND PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le... 21.02.2023
Le Président



Bertrand PETIT

Nombre d'élus présents : 27

Nombre de pouvoirs : 4

Abstention : 1

Votes exprimés : 30

Voix pour : 30

